

Date de l'inspection : 19/04/2016

Partie administrative

Structure d'inspection DDPP de la Gironde

Adresse

email ddpp@gironde.gouv.fr

Inspecteur(s)

Accompagnateur(s)

Contexte de l'inspection Programmation

Établissement inspecté

Raison sociale/Dénomination GIE ABATTOIRS BOVINS

Enseigne établissement/Dénomination ABATTOIR INTERCOMMUNAL DU BAZADAIS

N° SIRET / N° NUMAGRIT 31212652700018

Adresse postale L ABATTOIR
33430 BAZAS

N°ILU 33036002

Inspection : Activité inspectée

Type d'activité Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie

Identifiant de l'unité d'activité LIBRE ovins

Site d'intervention ovins-Chaîne abat anx boucherie-ABATTOIR INTERCOMMUNAL DU BAZADAIS

Méthode Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

Prélèvement(s)

Points de contrôle :

A	Locaux	B - Non conformité mineure
	<i>Il y a une ouverture permanente des stabulations sur le hall d'abattage. Grilles au sol absentes.</i>	
A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	A - Conforme

A0101	Quais et zones de réception	A - Conforme
A0102	Logements des animaux tout venant	A - Conforme
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	B - Non conformité mineure
<i>Un box peut servir d'infirmerie si nécessaire.</i>		
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	C - Non conformité moyenne
<i>Les animaux dans le couloir d'amenée voient leurs congénères être suspendus et saignés.</i>		
A02	Maintenance	A - Conforme
A03	Ventilation	A - Conforme
A04	Éclairage et ambiance sonore	A - Conforme
B	Équipements	C - Non conformité moyenne
.		
B01	Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée	A - Conforme
B02	Matériels utilisés pour guider les animaux	A - Conforme
B03	Matériels d'étourdissement	C - Non conformité moyenne
<i>Le matériel d'étourdissement ne peut pas être utilisé selon le mode d'emploi. En effet, pour éviter d'importants mouvements des animaux lors de l'apposition de la pince le boîtier n'est pas utilisé afin de permettre le démarrage plus rapide de l'étourdissement. Les constantes habituelles sont trop faibles. Il faut tester plusieurs couples A/V plus forts.</i>		
B04	Matériels de saignée	C - Non conformité moyenne
<i>Un seul couteau est insuffisant.</i>		
B05	Matériels d'immobilisation	D - Non conformité majeure
<i>Le restrainer ne permet pas une contention suffisante pour les animaux de petite taille ou les agneaux.</i>		
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	A - Conforme
C	Personnel	C - Non conformité moyenne
<i>D'une façon générale le nombre de personnels est insuffisant. Au niveau des postes en bouverie, amenée, étourdissement et saignée, la présence d'un seul agent et très nettement insuffisant. Cela présente des difficultés en terme de protection animale (contention...) mais aussi en hygiène (circuit du personnel..)</i>		
C01	Tenue de travail	C - Non conformité moyenne
<i>Le manque de personnel engendre les circulations intempestives entre zones propres et sales.</i>		
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	C - Non conformité moyenne
<i>Anomalies majeures connues mais contrôle interne insuffisant.</i>		
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site	A - Conforme
D	Fonctionnement	C - Non conformité moyenne
.		
D01	Comportement du personnel et application des MON	C - Non conformité moyenne
.		
D0101	Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage	A - Conforme
D0102	Immobilisation	D - Non conformité majeure

<i>Immobilisation insuffisante pour les animaux de petite taille ou les agneaux.</i>		
D0103	Étourdissement	C - Non conformité moyenne
<i>Le temps d'apposition des pinces est difficile à apprécier en fonction des animaux, de la laine présente, de la taille des animaux. Le contrôle interne doit être amélioré (pas seulement sur les premiers animaux).</i>		
D0104	Mise à mort	A - Conforme
<i>Il y a section des carotides et des jugulaires.</i>		
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	A - Conforme
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	C - Non conformité moyenne
.		
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	B - Non conformité mineure
<i>Une procédure a été mise en place mais le contrôle interne n'est pas efficient (pas d'analyse suffisante des réactions des ovins après étourdissement).</i>		
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	C - Non conformité moyenne
<i>Exploitation des résultats insuffisante.</i>		
E	Enregistrements, agréments, autorisations	A - Conforme
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	A - Conforme
F	Plan de maîtrise sanitaire	B - Non conformité mineure
.		
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	A - Conforme
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
F0201	<i>Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA</i>	<i>A - Conforme</i>
F0202	<i>Certificats de compétence opérateur/RPA</i>	<i>A - Conforme</i>
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	C - Non conformité moyenne
.		
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G02	MON relatif aux manipulations	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G03	MON relatif à l'immobilisation	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G05	MON relatif à la mise à mort	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		

Évaluation globale de l'inspection

Évaluation de l'inspection : C - Non conformité moyenne

Commentaire : Le renforcement de personnel à certains postes est indispensable (bouverie, étourdissement et saignée).
Problème d'immobilisation pour les agneaux et les animaux de petite taille. MON et contrôle interne à améliorer.

Rappel des non-conformités par gravité décroissante

B05	Matériels d'immobilisation	D - Non conformité majeure
<i>Le restrainer ne permet pas une contention suffisante pour les animaux de petite taille ou les agneaux.</i>		
D0102	<i>Immobilisation</i>	<i>D - Non conformité majeure</i>
<i>Immobilisation insuffisante pour les animaux de petite taille ou les agneaux.</i>		
A0104	<i>Couloirs de circulation et d'amenée au piège</i>	<i>C - Non conformité moyenne</i>
<i>Les animaux dans le couloir d'amenée voient leurs congénères être suspendus et saignés.</i>		
B	Équipements	C - Non conformité moyenne
.		
B03	Matériels d'étourdissement	C - Non conformité moyenne
<i>Le matériel d'étourdissement ne peut pas être utilisé selon le mode d'emploi. En effet, pour éviter d'importants mouvements des animaux lors de l'apposition de la pince le boîtier n'est pas utilisé afin de permettre le démarrage plus rapide de l'étourdissement. Les constantes habituelles sont trop faibles. Il faut tester plusieurs couples A/V plus forts.</i>		
B04	Matériels de saignée	C - Non conformité moyenne
<i>Un seul couteau est insuffisant.</i>		
C	Personnel	C - Non conformité moyenne
<i>D'une façon générale le nombre de personnels est insuffisant. Au niveau des postes en bouverie, amenée, étourdissement et saignée, la présence d'un seul agent et très nettement insuffisant. Cela présente des difficultés en terme de protection animale (contention...) mais aussi en hygiène (circuit du personnel..)</i>		
C01	Tenue de travail	C - Non conformité moyenne
<i>Le manque de personnel engendre les circulations intempestives entre zones propres et sales.</i>		
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	C - Non conformité moyenne
<i>Anomalies majeures connues mais contrôle interne insuffisant.</i>		
D	Fonctionnement	C - Non conformité moyenne
.		
D01	Comportement du personnel et application des MON	C - Non conformité moyenne
.		
D0103	<i>Étourdissement</i>	<i>C - Non conformité moyenne</i>
<i>Le temps d'apposition des pinces est difficile à apprécier en fonction des animaux, de la laine présente, de la taille des animaux. Le contrôle interne doit être amélioré (pas seulement sur les premiers animaux).</i>		
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	C - Non conformité moyenne

D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	C - Non conformité moyenne
<i>Exploitation des résultats insuffisante.</i>		
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	C - Non conformité moyenne
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G02	MON relatif aux manipulations	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G03	MON relatif à l'immobilisation	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G05	MON relatif à la mise à mort	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	C - Non conformité moyenne
<i>MON non connues suffisamment, non adaptées au fonctionnement de l'établissement. Pas de contrôle interne suffisant.</i>		
A	Locaux	B - Non conformité mineure
<i>Il y a une ouverture permanente des stabulations sur le hall d'abattage. Grilles au sol absentes.</i>		
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	B - Non conformité mineure
<i>Un box peut servir d'infirmierie si nécessaire.</i>		
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	B - Non conformité mineure
<i>Une procédure a été mise en place mais le contrôle interne n'est pas efficient (pas d'analyse suffisante des réactions des ovins après étourdissement).</i>		
F	Plan de maîtrise sanitaire	B - Non conformité mineure

Signature

Inspecteur(s)

Le 21/04/2016